

POUR QUELLE ÉCOLE MILITONS-NOUS?

► **Libéralisation ? Privatisation ?**

Dans le cadre des accords conclus au sein de l'OMC par l'AGCS voté les yeux fermés par nos députés en 1995, l'école se dirige tout droit vers la privatisation, bien que l'on nous répète que libéralisation ne signifie pas privatisation. La mise en concurrence des services publics avec ceux du privé se traduit à terme par la privatisation qui offre l'immense avantage d'échapper au contrôle des citoyens. L'école doit être instrumentalisée au service de la compétitivité des entreprises. L'école est elle-même un marché, un placement financier mirifique qui devient un fournisseur de services éducatifs avec des *recommandations*, pour que ce marché devienne rentable, énoncées par l'OMC :

- *fin des diplômes nationaux,*
- *harmonisation des cursus (LMD) qui assure la mobilité des étudiants devenus des « clients »,*
- *suppression des barrières administratives pour assurer la libre circulation des « clients »,*
- *mise en place de grilles qualitatives, contrôle de qualité pour faciliter le choix des « clients ».*

La mise en place de la liberté intégrale sans régulations que l'on nomme libéralisation, n'est rien d'autre que la restauration amplifiée de la loi du plus fort, la loi de la jungle.

[extrait du traité de Lisbonne \(2000\)](#) « *L'objectif central des systèmes éducatifs est d'aider l'Europe à devenir l'économie de la connaissance la plus compétitive* »

[Les sept compétences du socle commun](#)([éducation.gouv.fr](#))

Le socle commun ne se substitue pas aux programmes de l'école primaire et du collège. Il en fonde les objectifs pour définir ce que nul n'est censé ignorer en fin de scolarité obligatoire.

Il s'organise en sept compétences :

- *la maîtrise de la langue française ;*
- *la pratique d'une langue vivante étrangère ;*
- *les principaux éléments de mathématiques et la culture scientifique et technologique ;*
- *la maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication ;*
- *la culture humaniste ;*
- *les compétences sociales et civiques ;*
- *l'autonomie et l'esprit d'initiative.*

Chacune de ces grandes compétences est conçue comme une combinaison de connaissances fondamentales, de capacités à les mettre en oeuvre dans des situations variées et aussi d'attitudes indispensables tout au long de la vie.

Les réformes de l'éducation en France, dans une perspective européenne, se caractérisent par :

↳ une dérégulation et une déréglementation du système éducatif (abandon du rôle centralisateur de l'Etat au profit de réseaux plus « autonomes » mis en concurrence, décentralisation qui donne plus de responsabilités aux régions et aux municipalités,

- ↳ un discours omniprésent sur l'acte d'apprendre pour être en phase avec un monde en perpétuel changement,
- ↳ un repositionnement des programmes où l'on définit des compétences dans lesquelles celles d'ordre comportemental prennent de plus en plus de place, soumis à des évaluations serrées,
- ↳ un développement des partenariats écoles/entreprises sensé redonner un souffle vital aux écoles mais qui masque une volonté de donner plus de pouvoirs, un droit de regard aux entreprises sur le monde de l'éducation,
- ↳ un renforcement des TICE (Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Education) ; l'informatique devient un outil indispensable à la circulation des informations, à l'automatisation des tâches et à la formation sous formes de modules proposés par des organismes privés.

L'école doit s'adapter aux attentes des marchés, apprendre à consommer aux futurs consommateurs que sont les élèves.

La privatisation s'installe progressivement en France :

- ⇒ sous-traitance des services d'entretien, de restauration
- ⇒ création d'un organisme de remplacement
- ⇒ entrée du secteur privé dans l'enseignement (valises pédagogiques, jardins d'éveil, contrats informatiques, CA des Etablissements Publics d'Enseignement Primaire...)
- ⇒ les mesures DARCOS
 - ▷ la mise en place de nouveaux programmes
 - ▷ la mise en place de l'aide personnalisée
 - ▷ la suppression des postes du RASED
 - ▷ la remise en cause du choix de la scolarisation précoce en maternelle
 - ▷ la réduction de 2 heures d'enseignement pour l'ensemble des élèves français.

Puis à venir :

- ▷ la création des EPEP
- ▷ la fermeture des IUFM
- ▷ la mise en place de l'accompagnement éducatif
- ▷ la suppression de postes par milliers
- ▷ l'obligation du fichage des élèves sur le logiciel "base élèves"

► Sud Education

C'est le rôle des syndicats que de favoriser la prise de conscience de l'importance des transformations du service public d'éducation. Le lien entre mouvement syndical et

mouvement pédagogique doit être resserré pour que le discours économique ne prenne pas le pas sur le discours éducatif qui vise à former des individus autonomes, responsables, cultivés, des citoyens convaincus que l'épanouissement de l'Humanité passe par la mise en place de solidarités à tous les niveaux ; la somme des intérêts particuliers n'a jamais fait l'intérêt général.

Sud Education - Congrès de Roubaix (2000) :

Sud Education se réclame de l'héritage historique d'un syndicalisme de rupture avec la société capitaliste, tout en s'appuyant sur un mode fonctionnement autogestionnaire, anti-autoritaire et démocratique, préfigurant une autre société.

Nous nous situons également aux côtés de militants pédagogiques, qui, loin de se cantonner dans la simple technicité de l'éducatif, inscrivent leur réflexion et leur action dans un projet de remise en cause des valeurs auxquelles se fonde la société capitaliste. Nous sommes résolument hostiles à la culture du profit, à la compétition de tous contre tous, à la hiérarchisation des savoirs et des individus, à l'autoritarisme dans les relations adultes-enfants.

Sud Education - Congrès de Lyon (1998) :

Il est décidément urgent d'oeuvrer pour une école :

- qui forme des citoyens libres, des individus critiques, conscients de la pluralité des modes de pensée, à même d'analyser la société dans laquelle ils vivent et d'agir pour la transformer.
- qui forme des citoyens égaux au sein d'une institution laïque où l'individu peut s'enrichir au contact des autres, de leurs origines, de leurs singularités et de la diversité de leurs situations, et dans laquelle les droits sont les mêmes pour tous.
- qui par la gratuité réelle permette l'accès de tous à un véritable service Public d'Education préservé des pressions de toutes sortes.
- qui valorise un enseignement général approfondi et rigoureux disposant de moyens équivalents pour tous, sans filières, sans ghettoïsation selon les zones géographiques, ce qui suppose le refus de la concurrence entre les individus, les projets et les établissements.
- qui définisse les exigences au regard des fins rationnelles et politiques à poursuivre et refuse donc de répondre à des besoins d'adaptation des élèves à la pression sociale du moment.
- qui fournisse à tous les élèves les outils d'un travail intellectuel cohérent et méthodique, qui cesse de fractionner le savoir en le réduisant à des procédures ou des techniques qui ne visent pas à fonder un jugement, mais réduisent l'élève à être évalué selon des objectifs partiels sur lesquels il n'a pas prise, où les connaissances dans les domaines de la santé, de la psychologie de l'enfant et des méthodes d'apprentissage puissent être mises en oeuvre dès que nécessaire.
- dont les personnels auront la responsabilité reconnue de déterminer les moyens nécessaires (en effectifs, en équipements, en locaux ...) pour assurer vraiment l'égalité.
- qui ouvre à chaque élève de vrais lieux de réflexion, d'expression, de décision, de communication et de coopération.

► Projet de Sud Education 49

Une école qui refuse « l'échec scolaire », la sélection, la hiérarchisation des savoirs

La nature de l'échec scolaire est souvent complexe et nécessite toujours un regard, un traitement particulier. Il faut :

- renforcer les Rased à l'école primaire (des enseignants spécialisés, des psychologues scolaires travaillent en relation étroite avec l'équipe pédagogique et les parents),
- développer ce type de structures au-delà de l'école primaire,
- faciliter la collaboration avec les services de soins adaptés aux besoins de l'enfant (orthophonistes, SESSAD, pédopsychiatres...).

L'école républicaine actuelle fonctionne sur le mode sélectif dont l'échec est le premier facteur. L'élève n'est plus au centre de l'école, il doit s'adapter aux rythmes scolaires, à des programmes axés sur l'automatisation, au cloisonnement des disciplines qui les vide de leur sens, à un système d'éducation stigmatisant, à des orientations précoces. Cette organisation repose sur des objectifs hiérarchisés dans des filières.

Sud Education 49 lutte pour refonder une école où le suivi de tous les élèves dans leur développement éducatif est effectif (temps, moyens nécessaires...) où l'évaluation est valorisante, formatrice, où le maximum de capacités sont développées, la place de l'enseignement professionnel revalorisée.

Une école de l'intégration par et dans la laïcité

Le concept d'intégration se veut être l'application du principe d'égalité face à l'enseignement à l'ensemble des citoyens. A l'heure actuelle, le choix affiché d'intégrer tous les élèves, notamment ceux qui ont des problèmes, des difficultés se fait au détriment de la nature de l'accueil proposé. L'école se doit d'accueillir tous les élèves sans que soit pris en compte par l'administration la nature des diverses difficultés vécues par l'élève, sa famille et en obligeant les enseignants à faire face à des situations qui parfois les dépassent.

Notre système éducatif repose sur la laïcité. Cette dernière est de plus en plus menacée sous couvert de la tolérance. Ne nous leurrions pas, la laïcité n'est pas la satisfaction de savoir que la diversité des idées est acceptée, c'est un combat pour assurer l'indépendance d'esprit et le refus affiché de certaines idéologies. La défense de la laïcité doit donc être sans concession.

Pour Sud Education 49 fonder une école publique, laïque et obligatoire c'est ;

- s'opposer à l'existence des établissements privés confessionnels ou financiers subventionnés par l'Etat ou les collectivités locales,
- permettre le développement de chacun au contact des autres, par l'usage du dialogue et l'exercice de l'esprit critique du futur citoyen dans un cadre coopératif,
- lutter pour que l'école reste ouverte à chacun, quelles que soient ses origines, sa situation,
- promouvoir des programmes nationaux sans « programme minimum » actuellement nommé socle commun qui renforce la sélection sous forme d'options diverses,
- se battre pour que le temps scolaire ne soit pas aménagé en fonction des intérêts extérieurs à l'école, marché de main d'œuvre, des consommateurs, dans le respect du développement de l'élève.

Une école solidaire, égalitaire et démocratique

Un statut unique pour les enseignants et un traitement égalitaire en matière de salaire pour tous les acteurs professionnels de l'école sont indispensables pour que vive effectivement une solidarité.

Le refus de la concurrence entre établissements, du démantèlement des structures qui peuvent accueillir les élèves en difficulté particulière sont des revendications de solidarité.

Une école égalitaire met en œuvre des traitements diversifiés et adaptés en fonction des situations, elle offre à tout élève des conditions d'enseignement qui lui permettent un épanouissement maximal. Cette formation doit traiter sur un pied d'égalité l'acquisition des connaissances générales et professionnelles donc sans conditionnement économique.

Pour dépasser la hiérarchisation des rapports, la vie au sein de chaque établissement scolaire doit reposer sur la concertation entre tous les partenaires, toutes spécificités confondues. Ainsi un travail d'équipe dans un esprit de coopération devient la base du fonctionnement de tout enseignement. Des temps de concertation avec les élèves, les parents, les intervenants extérieurs mettent en avant la complémentarité de tous les acteurs du système éducatif.

Sud Education 49 promeut cette vision de l'école.

Mouvement pédagogique

L'Etat digère très bien les contradictions dans tous les secteurs de la vie sociale. Au sein de l'Education Nationale, des projets pédagogiques qualifiés d'alternatifs existent. D'un autre côté, l'Etat commande des expériences (contrôle continu, pédagogie par objectifs, cycles, modules...), lesquelles sont alors dépossédées de leur dimension première pour être réduites à une simple fonction de tests justifiants ensuite la nouvelle mise aux normes. L'observation, l'explication, la démonstration peuvent paraître des voies normales pour enseigner. Le local, l'expérimental disparaissent, alors que ces derniers sont basés sur l'innovation, la construction de sens, nullement sur l'imposition de modèles.

D'autres choix sont possibles: la construction de la personne comprenant le développement de l'intelligence, mais aussi d'autres éléments vitaux de l'individu, nécessite l'expérimentation comme démarche structurée et structurante, au sein d'une école vivante où la coopération est le fil conducteur.

L'institution Education Nationale est en principe faite pour durer, elle court le risque de s'enliser, de se figer dans la volonté politique du moment. Les membres qui la constituent doivent à la fois penser son fonctionnement en termes de cohérence et d'évolution à partir des projets construits après l'analyse des objectifs et du fonctionnement de l'EN, et, à la fois sortir de ce projet intégrateur qui peut devenir normalisateur.

La liberté pédagogique reste un outil fondamental qui permet aux enseignants de relier leur volonté de combattre la société capitaliste, d'assumer leurs choix dans leurs activités professionnelles, et de militer quotidiennement pour une autre école.

Ces propositions ne sont ni exhaustives, ni figées. Elles posent un cadre de réflexion collective, et esquissent un projet d'école alternative. Elles s'inscrivent dans la ligne de conduite de Sud Education 49 qui s'affiche comme un syndicat de lutte, refusant la cogestion de notre système éducatif actuel.

-